



- CONSEIL D'ADMINISTRATION -
Compte rendu de la réunion
du 09 mai 2016

Sont présents : Florence BRIQUET, Franck DAVID, Jacques DULCY, Emmanuel di COSTANZO, Pascale FALANGA, Nançy GUYON, Caroline JEAN, Marie-Jeanne JOUBERT, Steve LATRUFFE, Dominique LEGOY, Christine LESCOT, Jean-Paul MASSENET, Stéphane MEYSON, Xavier NOEL, Pierre PETIT, Christine RIVIERE, Dominique SPILMANN.

Sont excusés : Sonia BARTHELEMY, Olivier CHAPUIS, Marianne DELPRAT, Françoise MOYA, Gérard NICOLAS, Fabien RIVERA, Jean-Claude SAVOURNIN.

Absents : Sabine BARBIER, Aurélie BEGHIN, Jacques DAVID, Frantz de la BURGADÉ, Michel DURAND, Cristina LE GALL, Philippe LOITIERE, Julie RIVERA, Sandrine TOUSSAINT.

Il est 20H00, Franck DAVID ouvre la séance et remercie les personnes présentes.

Franck remercie vivement Pierre PETIT, Président du CRE Côte d'Azur, d'avoir accepté l'invitation à cette réunion du Conseil d'Administration. Elle démontre le souhait partagé par les 2 CRE de travailler de concert.

Les points de l'ordre du jour peuvent être abordés.

1. Situation financière

Nous en sommes à 8 mois d'activité. Si les commissions dépensent leur budget de développement en fin d'exercice, nous pouvons prévoir un résultat financier excédentaire du fait notamment d'actions prévues en cofinancement avec le Conseil Régional pour lesquelles nous sommes toujours sans réponse.

Le Conseil d'Administration souhaite donc démarrer avant la fin de l'exercice 2015-2016 plusieurs actions.

2. Actions 2015-2016

Le CA souhaite lancer plusieurs actions d'ici fin août :

- **Annuaire** : il s'agit de récupérer les coordonnées des clubs enregistrées auprès de la FFE afin de les rassembler dans un annuaire qui sera ensuite distribué aux clubs, aux Offices de tourisme ainsi que sur Cheval Passion. Seront également insérées les listes des Officiels de compétition ainsi que celle des Présidents de commissions et leurs coordonnées.

- **Guides et affiches** : dans le cadre de l'action Ethique et citoyenneté menée sur PACA, le Guide contre les incivilités sera envoyé à l'ensemble des Officiels de compétition et clubs. Une affiche par club sera également distribuée.

- Formation enseignants : en raison des problèmes de disponibilité des intervenants prévus, 3 stages enseignants n'ont pas pu avoir lieu pour le moment (2 en Travail sur le plat et 1 en CCE). Il est demandé à la commission Formation d'essayer de prévoir ces stages d'ici la fin de l'exercice.
- Aide aux clubs : le CA décide de faire une commande de barres qui seront redistribuées aux clubs. Une participation financière leur sera demandée. Les modalités seront diffusées ultérieurement. Un budget de 15 000€ y sera consacré.
- Enveloppes exceptionnelles : il est rappelé que les commissions peuvent présenter des actions non prévues en cours d'année. Des enveloppes exceptionnelles peuvent être distribuées sous couvert de l'accord du CA.
- Récompenses Championnats Régionaux : il est décidé que les plaques seraient offertes uniquement aux 3 premiers mais qu'elles seraient de meilleure qualité.

3. Réforme territoriale

Franck fait part du plaisir de travailler avec Pierre PETIT sur ce projet. Etait prévu fin 2016 une Assemblée Générale Elective, la FFE demande au Ministère chargé des Sports de reporter cette élection d'un an. En revanche un vote sera organisé sur les nouveaux statuts fédéraux desquels découleront les fonctionnements des nouveaux CRE.

Echéances :

31/08/2017 : fin de l'existence des associations de CRE comme nous les connaissons aujourd'hui.

31/12/2017 : date limite des élections pour les nouveaux CRE, CDE. Les capitaux devront également avoir été transférés.

La FFE a décidé la création de Comités de préfiguration pour gérer la fusion des CRE.

- Comité de préfiguration : il s'occupera de l'organisation des élections du CRE Paca. Il aura en charge les travaux de transferts des capitaux, actifs et salariés des CRE Côte d'Azur et Provence vers le CRE Paca.
Ce Comité sera constitué de 6 membres. Chaque CRE devra désigner 3 membres.
Franck DAVID propose au CA la liste suivante : Franck DAVID, Jean-Claude SAVOURNIN et Jacques DULCY qui ont ou ont eu, tous les 3, la charge de présider le CRE ou précédemment la Ligue.
Le CA valide à l'unanimité cette proposition.
- Préfigurateur : cette personne sera en charge de présider la mise en œuvre de la fusion des 2 CRE.
Pierre PETIT se présente à ce poste. Franck DAVID et le CA soutiennent cette candidature.

4. CTS – Pascale FALANGA

▪ **Vétérinaire sanitaire – Dépt 05**

Réunion CDE 05 avec Mr CADOREL, Inspecteur de la santé publique vétérinaire, concernant la problématique de l'organisation de compétitions équestres et les contraintes sanitaires règlementaires. (application d'une circulaire qui impose la présence d'un vétérinaire sanitaire lors de tout rassemblement d'animaux vivants)

Une réunion a eu lieu entre Mr CADOREL, le CDE 05, la CTS et des représentants des organisateurs.

Il a été expliqué que les modalités d'organisation des compétitions spécifiées dans le règlement général des compétitions prévoient d'une part le contrôle des documents sanitaires des chevaux engagés et d'autre part, grâce listing, une possibilité de traçabilité de ces chevaux. Par ailleurs une telle mesure ne permettrait pas de couvrir l'ensemble des outre le coût qui entrainerait une annulation des compétitions. Cela a d'ailleurs été le cas pour le TREC, tous les concours ont été annulés dans le département.

Un accord a été trouvé. Il est demandé que soit fourni un calendrier des compétitions fédérales des Hautes Alpes, que les organisateurs remplissent un formulaire à renvoyer au service dirigé par Mr CADOREL et que le nom du vétérinaire de permanence soit affiché lors de la manifestation. Le CDE 05 a été destinataire de ce document et le diffusera aux organisateurs. Cet aménagement sera certainement étendue aux autres départements 04, 13, 84, qui sont aussi concernés par cette circulaire.

En revanche pour les disciplines d'Endurance et de TREC, qui utilisent la voie publique, les déclarations en Préfecture restent obligatoires.

Pascale a fait parvenir à Mr CADOREL le règlement général des compétitions en surlignant les éléments pré cités.

▪ **Séjours spécifiques**

Rappel : Déclaration de séjours spécifiques : « Les séjours spécifiques sont notamment les séjours sportifs organisés, pour leurs licenciés mineurs, par les fédérations sportives agréées, leurs organes déconcentrés et les clubs qui leur sont affiliés, dès lors que ces accueils entrent dans le cadre de leur objet ; (Arrêté du 1er août 2006 modifié par l'arrêté du 3 novembre 2015). Il s'agit d'un séjour d'au moins 7 mineurs, âgés de 6 ans ou plus, quelle que soit la durée de l'hébergement. »

Ces séjours sportifs doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de la DDCS du lieu du siège social de l'organisateur 2 mois avant le début.

▪ **Equitation de travail**

Pascale juge et se déplace sur les concours de la région ainsi qu'aux épreuves qualificatives aux championnats d'Europe. En effet la majorité des cavaliers sélectionnables sont licenciés en Provence.

▪ Suivi des formations **BAPAAT, BP et DE**, finalisation de l'enquête FFE

5. Tourisme Equestre

- Réforme territoriale : Jean-Paul MASSENET s'inquiète des conséquences des nouveaux statuts sur les CRTE. Franck DAVID explique qu'aucune information à ce sujet ne lui a été transmise.
Jean-Paul regrette qu'il n'y ai pas d'élus du Tourisme Equestre dans le Comité de préfiguration. Le nombre de membres est fixé par la FFE à 6, il n'est pas possible d'y intégrer des élus pour l'ensemble des CRTE et CDE.
Franck rappelle que la concertation a toujours été de mise et que cela perdurera. Les travaux du Comité de préfiguration seront rapportés et discutés au Conseil d'Administration.
- Actions : le CRTE organise des journées de formation en balisage. La route Napoléon est opérationnelle, il reste des améliorations à faire en termes de communication et de création de petites boucles.

6. Questions diverses

▪ Endurance

Les commissions Endurance des CRE Provence et Côte d'Azur ont mis en place un règlement de calendrier afin d'optimiser les conditions d'organisation et de pratique des concours d'Endurance de la région.

▪ Défraiements

Les déplacements des correspondants régionaux et d'Officiels de compétition aux invitations fédérales sont à la charge des CRE et représentent un gros budget.

Le CA décide que les frais de déplacements selon les modalités suivantes :

- Frais de transport : le mode de transport recommandé est le train, les frais sont remboursés en totalité sur présentation des billets (2nde classe).
S'il n'est pas possible d'utiliser le train, les frais de transport (essence et péage) sont indemnisés aux frais réels, sur justificatifs.
- Frais d'hôtel : sur justificatifs dans la limite de 80€ par nuit (petit déjeuner inclus)
- Frais de repas : sur justificatifs dans la limite de 20€ par repas

Les déplacements de transports de chevaux sont rares mais il est décidé d'adopter le barème d'indemnisation fédéral.

▪ Championnat de Provence Enseignants CSO

Le Domaine Equestre du Poët souhaite organiser un Championnat de Provence Enseignants en CSO durant leur concours du 29 au 31 juillet. Ce Championnat n'existe pas informatiquement auprès de la FFE mais Franck et Xavier NOEL sont intéressés par le projet. Il n'est demandé aucune aide au CRE.

Il a été vu entre Xavier et les organisateurs que ceux-ci procéderont à une extraction des résultats des épreuves déclarées pour faire celui des Championnats.

▪ Début du fonctionnement PACA

Franck se réjouit du début ou accélération (en fonction des commissions) du travail en commun entre les commissions de Provence et de Côte d'Azur pour les disciplines CSO, Dressage, Voltige, Endurance, Western et Attelage. Il est demandé aux autres commissions de débiter la collaboration avec Côte d'Azur.

- **Diffusion d'information**

Un organisme de formation organise avec le Vivea et le Fafsea une formation sur un des outils fédéraux. Le CA ne peut pas diffuser toutes les informations de tous les OF et décline la demande de diffusion de cet OF.

- **Affiches « Ethique et citoyenneté »**

Il est présenté au CA l'affiche qui sera distribuée aux clubs. Elle sera au format A3. Quelques modifications devront être apportées.

Il n'y a pas d'autres questions. Franck DAVID remercie les personnes présentes pour la qualité du travail fourni et clôt la séance.